

Service porteur : Agence comptable
Vice-président : Néant

DÉLIBÉRATION n° CA-14-03-2025-03 Du Conseil d'Administration

Séance du 14 mars 2025

Compte financier 2024
Fondation Poitiers Université

Conseil d'Administration

Visas :

- Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment les articles R. 719-60, R. 719-66, R. 719-102, R. 719-104, R. 719-194, R. 719-205 et l'article L. 712-3-IV-2° ;
- Vu les articles 202, 210, 211, 212 et 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
- Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers, notamment les articles 33 et 133 ;
- Vu les Statuts de la Fondation Poitiers Université ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la présentation du Commissaire aux comptes ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Contexte :

Conformément à la réglementation, l'exécution financière annuelle doit donner lieu à un compte rendu d'exécution sous la forme d'un compte financier. Il rend compte de l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice de l'année passée.

Le compte financier est présenté sous deux aspects : par l'ordonnateur d'une part, selon la comptabilité budgétaire ou comptabilité de trésorerie (engagements juridiques, paiements et encaissements) ; par l'agent comptable d'autre part selon la comptabilité en droits constatés. Il permet de déterminer les indicateurs témoignant de la santé financière de l'établissement, en particulier la situation de la trésorerie et le fonds de roulement.

Le compte financier fait l'objet d'un rapport de gestion rédigé par l'ordonnateur, d'une annexe établie par l'agent comptable et d'un rapport d'audit élaboré par le commissaire aux comptes. Il est soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'établissement. La délibération relative au compte financier est communiquée sans délai à madame la rectrice de région académique, chancelière des universités.

Dispositif ou objet de la décision :

Exécution budgétaire

Le Conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- € d'autorisations d'engagement dont :
 - 177 181 € fonctionnement et intervention
- € de crédits de paiement dont :
 - 155 866 € fonctionnement et intervention
- 431 043 € de recettes
- 275 177 € de solde budgétaire excédentaire

Exécution comptable

Le Conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptable suivants :

- - 71 870 € de variation de trésorerie
- Résultat patrimonial à l'équilibre
- - 235 132 € d'insuffisance d'autofinancement
- - 235 132 € de variation de fonds de roulement

Nature de la décision :

Pour décision

Vote :

Soumis à la majorité simple

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

La présente délibération et son annexe sont adoptées selon le décompte suivant :

- 36 votants
- 0 abstention
- 36 suffrages exprimés :
 - 35 voix pour
 - 1 voix contre

Fait à Poitiers, le 14 mars 2025
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 26/03/2025

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.



COMPTES ANNUELS 2024

FONDATION POITIERS UNIVERSITÉ

L'Agent comptable
David MARTIN

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN
(Tableau Excel fourni par l'AMUE, éditeur SIFAC, à partir de 2023)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	-	-
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	348 197,52	139 107,30
Concours publics et subventions d'exploitation	84 500,00	65 691,80
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	263 697,52	73 415,50
Ressources liées à la générosité du public	181 419,38	184 625,82
Dons manuels	181 419,38	184 625,82
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	161 482,01	308 473,99
Autres produits	3 614,80	
Total I	694 713,71	632 207,11
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	139 187,09	14 110,29
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		85 386,18
Charges sociales		60 396,82
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	190 047,71	102 786,60
Autres charges	379 446,28	380 609,10
Total II	708 681,08	643 288,99
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-	-
	13 967,37	11 081,88

Total II	708 681,08	643 288,99
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 13 967,37	- 11 081,88
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13 967,37	11 081,88
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	13 967,37	11 081,88
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	13 967,37	11 081,88
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	708 681,08	643 288,99
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	708 681,08	643 288,99
EXCEDENT OU DEFICIT	-	-

Actif	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières	5 000,00	-	5 000,00	5 000,00
Participations et Créances rattachées	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	5 000,00	-	5 000,00	5 000,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	87 397,98	-	87 397,98	144 624,84
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	87 397,98		87 397,98	144 624,84
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 426 310,18		1 426 310,18	1 498 180,00
Charges constatées d'avance				209,35
Total II	1 513 708,16	-	1 513 708,16	1 643 014,19
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 518 708,16	-	1 518 708,16	1 648 014,19

PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	646 769,84	910 467,36
Fonds propres statutaires	646 769,84	910 467,36
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	196 460,08	196 460,08
Réserves statutaires ou contractuelles	196 460,08	196 460,08
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous total)	843 229,92	1 106 927,44
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	843 229,92	1 106 927,44
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	302 658,17	274 092,47
Total II	302 658,17	274 092,47
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	17 779,70	8 466,48
Dettes des legs ou donations	355 040,37	258 318,45
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	372 820,07	266 784,93
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 518 708,16	1 647 804,84

L'annexe est un document financier obligatoire qui complète et commente les renseignements fournis par le bilan et le compte de résultat. L'information qui y est donnée doit apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des documents comptables et complètent les informations qu'ils contiennent.

Cette annexe a été élaborée par l'agent comptable, chargé de la tenue des comptes de l'établissement.

Ce document est établi selon les préconisations de l'ANC N° 2018-06 depuis 2023 : ce changement de norme est peu impactant.

I) GENERALITES

La Fondation Poitiers Université a été créée par décision du conseil d'administration de l'Université de Poitiers en date du 23 janvier 2009. Les statuts relatifs à la constitution et au fonctionnement de la fondation ont été modifiés à plusieurs reprises, la dernière modification approuvée par le conseil d'administration datant du 2 mars 2018.

La Fondation Poitiers Université est une fondation universitaire ne disposant pas de la personnalité morale. La gouvernance est assurée par son président et son conseil de gestion.

Depuis le 2 juillet 2019, M Marc Bonassies est le président de la Fondation.

Sa comptabilité est tenue au sein d'un Budget annexé et est consolidée au sein de celle de l'Université. A titre d'information, le budget global de l'Université est approximativement de 287 Millions d'€.

L'objet de la Fondation est :

- D'institutionnaliser, dans une démarche de développement et de consolidation, des relations et partenariats avec les entreprises, les collectivités territoriales et tous les acteurs socio-économiques.
- D'aider le territoire à s'approprier son université.
- De développer l'université en termes de professionnalisation de l'offre de formation, d'amélioration des conditions de vie des étudiants, d'aide à la recherche fondamentale et appliquée.
- De collecter de nouvelles ressources pour financer des actions prioritaires.

Le montant de la dotation initiale prévu par les statuts est de 1 232 500€, la majorité des partenaires ayant choisi un paiement fractionné en trois fois à compter de 2009.

Au 31 décembre 2024, le solde de la dotation consommable est de 646 769,84 € (910 467,36 € en début d'exercice) : il a en effet été puisé 263 697,52 € pour assurer l'équilibre du résultat, conformément à la réglementation en vigueur.

La fondation obéit aux règles générales de fonctionnement des fondations universitaires prévues par le décret 2008-326 du 7 avril 2008, conformément à l'article L719-12 du Code de l'Education, ainsi qu'au règlement spécifique aux associations, fondations et fonds spécifiques du 5 décembre 2018, applicable à partir de 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la fondation applique la nouvelle comptabilité dite Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) ainsi que le référentiel comptable unique selon l'instruction du 16 décembre 2022.

II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

II-1) IMMOBILISATIONS

La fondation dispose de 5 000,00 € de parts sociales de la BPVF, acquises durant l'exercice 2022. Elles sont valorisées à leur valeur d'acquisition.

II-2) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Aucune subvention d'investissement ne figure au bilan.

II-3) CREANCES : 87 397,98 €

Elles s'élevaient à 144 624,84 € fin 2023.

Il est à signaler principalement des produits à recevoir de l'ARS Nouvelle Aquitaine pour 27 194,00 €, d'intérêts courus liés au nouveau compte à terme de la BPVF pour 5 783,61 € ou d'intérêts à recevoir sur livret de la BPVF pour 10 373,87 €.

Pour rappel, des dons ou subventions, reçus ou non, mais qui ne peuvent être encore considérés comme définitivement acquis, du fait d'une condition à lever (ex : l'affecter à un projet). C'est pourquoi ils n'ont pas fait l'objet d'une émission de titres de recettes définitives en classe 7. Le produit à recevoir vient alors compter la part d'avance utilisée en recette.

44 001 € sont des créances en attente de versement, dont une subvention de 20 000 €

II-4) PLACEMENTS et DISPONIBILITES : 1 426 310,18 €.

❖ PLACEMENTS

Le total des placements, compte à terme et livret, s'élève à 690 264,19 €

Contrairement à l'Université, la Fondation peut placer sa trésorerie dans un établissement financier autre que le Trésor Public.

Elle dispose de 200 000€ de comptes à terme auprès de la Banque populaire Val-de-France depuis 2022, renouvelé en 2024.

Une partie de sa trésorerie est également placée sur un livret rémunéré auprès de la Banque Populaire Val de France. Au 31 décembre 2024, l'encours est de 490 264,19 €.

❖ DISPONIBILITES

Les disponibilités de la Fondation s'élèvent à 736 045,99 €.

- Crédit Agricole Touraine Poitou : 176 538,11 €.
- Crédit Agricole Charentes Périgord : 321 188,21 €.
- Banque Populaire : 49 014,89 €.
- Trésor Public : 189 304,78 € qui correspond à la subdivision du compte de la Fondation à l'Université de Poitiers

Les placements au CRCA sont arrivées à leur échéance : il sera nécessaire en 2025 de réaffecter ces fonds, notamment si ces comptes courants génèrent des frais bancaires. Cette observation a déjà été faite les années précédentes.

Comptes courants au 31 décembre 2024		Placements		Intérêts reçus ou latents cumulés	Frais	Commentaire
Trésor public (démembrement du compte de l'université au Trésor)	189 304,78					
BPVF	49 014,89				447,52	
BPVF Livret	490 264,19			10 373,87		
BPVF		Compte à terme *	200 000,00	5 783,61		Nouveau
BPVF		Parts sociales	5 000,00	140,00		
CRCA Touraine Poitou	176 538,11			1,32		Placement arrivé à terme
CRCA Charente Périgord	321 188,21				770,60	Placement arrivé à terme
Total banques hors Trésor public	1 037 005,40					
Total	1 226 310,18		205 000,00	16 298,80	1 218,12	

II-5) FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Fondation sont constitués par :

- Les fonds des donateurs disponibles : 646 769,84 € Ils ont été réduits de 263 697,52 € en 2024 pour équilibrer le résultat de l'année.
- Les réserves : 196 460,08 €
- Le résultat de l'exercice est nul, conformément à la réglementation : en effet, les actions menées par la fondation dans l'année sont financées
 - par les dons manuels affectés (fonds dédiés) de l'année ou des années précédentes : ces dons, s'ils ne sont pas utilisés l'année de leur versement sont remontés dans les fonds propres ; à l'inverse, ils redescendent en recettes pour financer les opérations de l'année s'ils ont été versés antérieurement ;
 - par les dons manuels récurrents ou non récurrents non affectés ;
 - si ces derniers sont insuffisants pour équilibrer les dépenses, la fondation peut puiser dans ses fonds propres à hauteur de 20% de ceux-ci. Notion de fraction consommable. Les fonds propres servent en effet à financer des actions ultérieures à leur versement.

L'université de Poitiers a abondé en 2022 les fonds propres pour 250 000 €, ni en 2023 ni en 2024

Les fonds dédiés sur dons affectés étaient de 274 092,47 € en début d'exercice : ils permettent le financement d'actions fléchées. Ils sont aujourd'hui de 302 658,17 € et financeront les actions de 2025 et des années suivantes.

161 482,01 € de dons manuels affectés versés les années antérieurs ont été utilisés en 2024 (transfert des fonds propres vers les produits de fonctionnements). A l'inverse, 190 047,71 € de dons manuels affectés versés en 2024 et non utilisés en 2024 ont été affectés aux fonds dédiés (transfert par les charges de fonctionnements vers les fonds propres pour être conservés en réserve).

II-6) DETTES : 372 820,07 €

Ce chapitre reprend toutes les dettes et assimilées :

- Pas de dettes fournisseurs : ils ont tous été désintéressés en 2024
- 17 779,70 € de charges à payer, c'est-à-dire de charges identifiées sur 2024 pour lesquelles la facture n'a pas été reçue
- 320 894 € d'avances reçues : comme expliqué plus haut, des donateurs soumettent leurs dons à la levée d'une condition pour que la recette devienne définitive. Ces pourquoi des dons sont enregistrés en avance et, en fin d'année, un produit à recevoir constatant l'avancée de la réalisation de la condition est alors comptabilisée, le cas échéant.
- 34 146,37 € de recettes à classer (recettes pas encore dénouées)

III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Le résultat est à l'équilibre pour les raisons évoquées plus haut.

III-1) PRODUITS

Ils sont constitués de plusieurs types de recettes:

- Des dons pour 181 419,38 € (sensiblement la même somme qu'en 2023)
- Une part des fonds consommables des fonds propres : 263 697,52 € (seulement 73 415,50 € en 2023). C'est cet apport qui équilibre les actions de l'année
- 84 500 € de subventions (65 691,80 € en 2023, mais 284 420,00 € en 2022)
- La reprise des dons affectés antérieurs utilisés en 2024 : 161 482,01 € (opération d'ordre), en forte baisse par rapport aux années précédentes (234 451,05 € en 2022, 308 473,99 € en 2023)
- Des produits financiers : 13 967,37 € Il s'agit des intérêts versés sur livret et de la part des intérêts courus latents.

III-2) CHARGES

Elles progressent toutes :

- Les consommations et services extérieurs d'un montant de 22 194,09 € (14 110,29 € en 2023, 8 040,17 € en 2022)
- Les coûts de personnel refacturés pour partie par le budget principal de l'université : 116 993 € (145 783,00 € en 2023, 138 152,60 € en 2022). Les effectifs comprennent toujours 3 ETP de l'université. Depuis 2024, ce coût apparaît sous la rubrique Personnel détaché ou prêté
- Les subventions versées pour 379 446,28 € (380 609,10 € en 2023, 366 420,74 € en 2022) dont 232 904,28 € (304 486,60 € en 2023, 258 351,40 € en 2022) de virements de crédits pour les composantes. Ces interventions sont le cœur d'activité de la Fondation.

- Les engagements sur dons affectés pour 190 047,71 € : correspondent à la part des dons affectés reçus en 2024 mais qui sont mis en réserve pour financer les actions ultérieures à 2024. On les retrouve au bilan dans les fonds dédiés.

IV) MECENAT EN NATURE ET EN COMPETENCE

Il faut enfin préciser que la Fondation a reçu 46 144,37 € de mécénat en nature et 37 632,77 € de mécénat en compétence, soit un total de 83 777,14 €. Les dons en nature concernent en général des ordinateurs neufs ou reconditionnés, des biens alimentaires. Les dons en compétence peuvent regrouper des animations de cours, des études. Une animation sur la chaufferie Biomasse a été produite en 2022.

2024 se caractérise par des dons de toutes sortes de produits d'hygiène et de vêtements pour l'épicerie sociale et solidaire, des ordinateurs reconditionnés, des animations de cours informatiques et le développement de projets solidaires sur le campus de Niort.

Des dons d'électroménagers n'ont pas été valorisés par le donateur au moment de la clôture des comptes.

Ces actions sont valorisées de manière extra comptable.

Les tableaux de suivi des fonds dédiés et mécénats en nature et compétence ne sont pas livrés dans la présente annexe, à la demande de la Fondation, pour préserver le besoin de discrétion des différents donateurs.

Tableau 3 - EPSCP

Dépenses par destination et recettes par origine. Compte financier 2024. FONDATION

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Compte financier 2024	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	-	-	-	-	-	-	-	-	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							-	-	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master							-	-	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat							-	-	
D105 - Bibliothèques et documentation							-	-	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé							-	-	
D107 - Rech univ en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies							-	-	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							-	-	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							-	-	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							-	-	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société							-	-	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale							-	-	
D113 - Diffusion des savoirs et musées							-	-	
D114 - Immobilier							-	-	
D115 - Pilotage et support			157 331	136 016			157 331	136 016	
Étudiants	-	-	19 850	19 850	-	-	19 850	19 850	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants			19 850	19 850			19 850	19 850	
D202 - Aides indirectes							-	-	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							-	-	
Total	-	-	177 181	155 866	-	-	177 181	155 866	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	275 177
------------------------------------	----------------

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Compte financier 2024	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public									-
Droits d'inscription									-
Formation continue, diplômes propres et VAE									-
Taxe d'apprentissage									-
Contrats et prestations de recherche hors ANR									-
Valorisation									-
ANR investissements d'avenir									-
ANR hors investissements d'avenir									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				61 500					61 500
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				120 500					120 500
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		45 000							45 000
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					186 207				186 207
Autres recettes					17 836				17 836
Total	-	45 000	-	182 000	204 043	-	-	-	431 043

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	
-----------------------------------	--

TABLEAU 4
Equilibre financier Compte financier 2024. FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS			FINANCEMENTS		
	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 20/12/2024	Montants exécutés		Montants exécutés	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	183 000	-		275 177	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>					<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe SIUMPSS</i>					<i>dont Budget Annexe</i>
<i>dont Budget Annexe Fondation</i>	183 000			275 177	<i>dont Budget Annexe Fondation</i>
<i>dont Budget Annexe GEPA</i>					<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)					Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**					Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)		426		- 346 621	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	183 000	426	-	- 71 444	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	-	-	183 000	71 870	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>					<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>				71 870	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	183 000	426	183 000	426	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Compte financier 2024. FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 20/12/2024	Montants exécutés	PRODUITS	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 20/12/2024	Montants exécutés
Personnel			Subventions de l'Etat		
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	693 000	708 681	Autres subventions		84 500
Intervention (le cas échéant)			Autres produits	510 000	624 181
TOTAL DES CHARGES (1)	693 000	708 681	TOTAL DES PRODUITS (2)	510 000	708 681
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	183 000	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	693 000	708 681	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	693 000	708 681

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 20/12/2024	Montants exécutés
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 183 000	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		190 048
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		- 161 482
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		- 263 698
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs		
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 183 000	- 235 132

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 20/12/2024	Montants exécutés	RESSOURCES	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 20/12/2024	Montants exécutés
Insuffisance d'autofinancement	183 000	235 132	Capacité d'autofinancement	-	-
Investissements			Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	183 000	235 132	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-	-
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	183 000	235 132

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 20/12/2024	Montants exécutés
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 183 000	- 235 132
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)		- 163 262
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 183 000	- 71 870
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	1 440 123	1 140 888
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 315 435	- 285 422
Niveau final de la TRESORERIE	1 124 688	1 426 310

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Fondation. Plan de Trésorerie réalisé

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	1 498 180,00	1 526 380,00	1 533 094,36	1 579 585,52	1 571 105,49	1 597 408,00	1 591 266,83	1 594 186,73	1 595 128,39	1 657 898,39	1 674 365,33	1 698 422,59	
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	35 600,00	33 157,48	66 724,45	10 000,00	30 025,00	25 000,00	5 000,00	0,00	60 000,00	20 000,00	52 500,00	93 035,70	431 042,63
Subvention pour charges de service public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics	0,00	30 000,00	34 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	37 500,00	20 000,00	182 000,00
Recettes propres	35 600,00	3 157,48	32 224,45	10 000,00	25,00	10 000,00	5 000,00	0,00	0,00	20 000,00	15 000,00	73 035,70	204 042,63
Subvention pour charges d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes budgétaires fléchées	0,00												
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention pour charges d'investissement fléchée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations non budgétaires	0,00												
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	0,00	0,00	-13 895,53	0,00	10 000,00	-10 000,00	0,00	1 000,00	3 000,00	4 000,00	16 772,50	-357 497,60	-346 620,63
TVA encaissée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	0,00	0,00	-13 895,53	0,00	10 000,00	-10 000,00	0,00	1 000,00	3 000,00	4 000,00	16 772,50	-357 497,60	-346 620,63
TOTAL	35 600,00	33 157,48	52 828,92	10 000,00	40 025,00	15 000,00	5 000,00	1 000,00	63 000,00	24 000,00	69 272,50	-264 461,90	84 422,00
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	7 400,00	26 443,12	5 956,99	18 480,03	13 722,49	21 141,17	2 080,10	58,34	230,00	7 533,06	45 215,24	7 605,01	155 865,55
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	7 400,00	26 443,12	5 956,99	18 480,03	13 722,49	21 141,17	2 080,10	58,34	230,00	7 533,06	45 215,24	7 605,01	155 865,55
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses sur recettes fléchées	0,00												
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations non budgétaires	0,00												
Emprunts : remboursements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : décaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	0,00	0,00	380,77	0,00	45,50	426,27							
TVA décaissée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	0,00	0,00	380,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45,50	426,27
TOTAL	7 400,00	26 443,12	6 337,76	18 480,03	13 722,49	21 141,17	2 080,10	58,34	230,00	7 533,06	45 215,24	7 650,51	156 291,82
SOLDE DU MOIS	28 200,00	6 714,36	46 491,16	-8 480,03	26 302,51	-6 141,17	2 919,90	941,66	62 770,00	16 466,94	24 057,26	-272 112,41	-71 869,82
SOLDE CUMULE	1 526 380,00	1 533 094,36	1 579 585,52	1 571 105,49	1 597 408,00	1 591 266,83	1 594 186,73	1 595 128,39	1 657 898,39	1 674 365,33	1 698 422,59	1 426 310,18	

dont trésorerie fléchée 0,00
dont trésorerie sur op. non budgétaires -347 046,90

TABLEAU 10				
Synthèse budgétaire et comptable. COMPTE FINANCIER 2024. FONDATION				
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT				
			BI n	
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer (niveau final du compte financier 2023)		
	2	Niveau initial du fonds de roulement (niveau final du compte financier 2023)	1 376 020	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 122 160	
	4	Niveau initial de la trésorerie (niveau final du compte financier 2023)	1 498 180	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	177 181	
	6	Résultat patrimonial	-	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	- 235 132	
	8	Variation du fonds de roulement	- 235 132	
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire		
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	-
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	510 309
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	147 541
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	362 768
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		275 177
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-	347 047
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-	71 870
		14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	71 870	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		163 262	
16	Variation des restes à payer			
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer	-	
	18	Niveau final du fonds de roulement	1 140 888	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 285 422	
	20	Niveau final de la trésorerie	1 426 310	
		20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	
		20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	1 426 310
		Comptabilité budgétaire		
		Comptabilité générale		